

Projet- pédagogique de structure collective

Accueil des mercredis périscolaire & accueil collectif de mineur de Villargelle en extrascolaire

Foyer des jeunes et les écoles de Noves et des Paluds de Noves.

Extrascolaire – accueil périscolaire école Jules Ferry et Louise Michel.

Projet Pédagogique : **L'Odyssée des Savoirs : Cap sur la Citoyenneté et le vivre- Ensemble**



Année 2026-2027

Table des matières

Table des matières	0
Introduction	2
2. Les structures accueillantes	4
L'équipe pédagogique Global	4
Les Moyens Humains et Matériels : Le Rôle de la Commune de Noves.....	5
Les équipes pédagogiques des différents accueils	5
4.1. Le temps périscolaire des écoles (Noves et Les Paluds)	5
Nos Engagements Pédagogiques pour le Périscolaire :	5
Mercredis périscolaires.....	6
Vacances extrascolaires	7
Nos Moyens Humains : L'Équipe d'Encadrement des Vacances	7
Nos Engagements Pédagogiques Spécifiques pour les Vacances.....	7
Foyer des jeunes	8
Nos Principes Pédagogiques Clés pour les 11-17 ans.....	8
L'Espace Ados : Des Projets et Séjours Estivaux pour grandir ensemble	8
Le Partenariat entre le RPE et le Foyer des Jeunes : La Passerelle Intergénérationnelle.....	9
Les objectifs spécifiques de notre projet	11
Le diagnostic / constat : Les enjeux du « savoir-vivre	12
» et de l'organisation pôle animation en 2026	12
L'Exemplarité des Adultes : Le Vivre-Ensemble ne s'arrête pas aux enfants	12
1. Périscolaire École Maternelle et Élémentaire (Matin, Midi, Soir)	13
2. Périscolaire Mercredi - Accueil de Loisirs	13
3. Extrascolaire (Vacances scolaires)	13
4. Foyer des Jeunes (Espace Ados).....	14
Conventions et Partenariats Institutionnels	14
Les bénéfices de cette démarche collaborative	19
Le Cadre, les Règles et le Rôle des Structures dans l'Apprentissage du Vivre-	20
Ensemble.....	20
Communication et Continuité Éducative entre les Services.....	22
Modalités de Communication Spécifiques à Chaque Structure	22
3. L'Accueil de Loisirs Extrascolaire (Vacances Scolaires).....	23
L'Importance Cruciale de la Communication	23

1. Assurer la Sécurité et le Bien-être des Enfants	23
2. Garantir la Cohérence Éducative	23
3. Renforcer la Collaboration et l'Efficacité de l'Équipe	23
4. Bâtir la Confiance avec les Familles.....	23
Cadre Réglementaire des Sanctions et Procédure Échelonnée.....	24
1. Le Cadre Réglementaire	24
2. Échelonnement des Sanctions	24
L'Évaluation du Projet : Une Démarche Vivante et Innovante	25
Conclusion : Le Voyage Continu de notre Jeunesse Novaise.....	26

Introduction

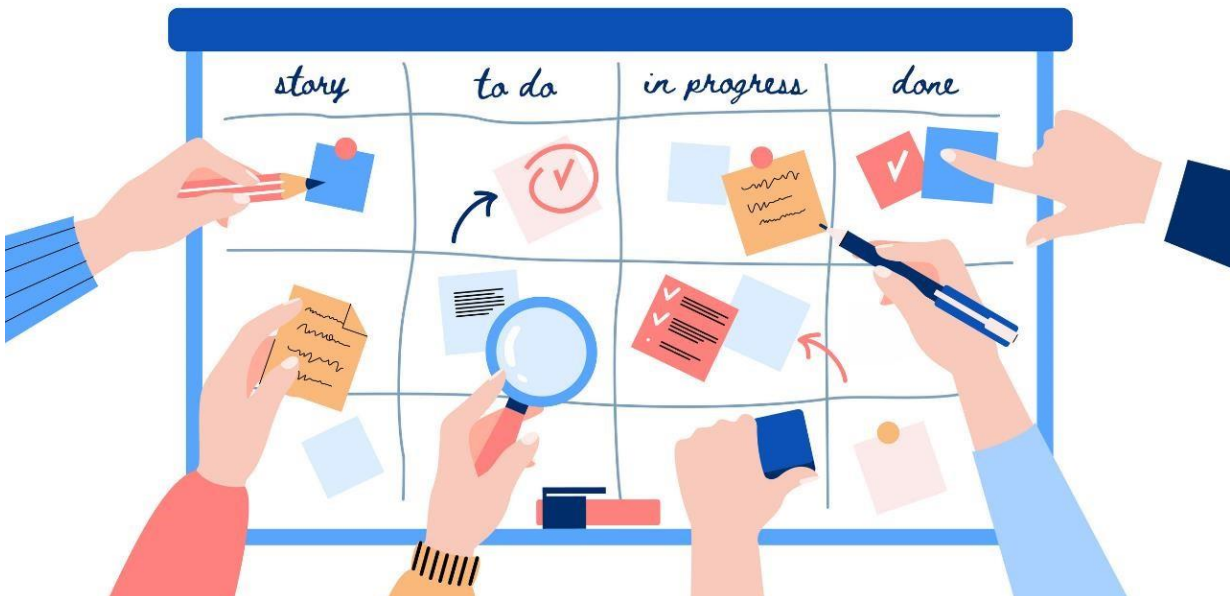
Notre structure s'articule autour d'un projet éducatif commun déployé sur un mode pôle animation, englobant les accueils périscolaires (matin, soir et temps de la cantine), les mercredis péris, les vacances scolaires, ainsi qu'un espace ados dédié. Ce pôle animation s'organise sur trois sites distincts, animés par des directrices et directeurs ainsi que des équipes d'animation spécifiques, garantissant une cohésion tout en s'adaptant aux réalités de chaque lieu.



Au-delà de sa fonction essentielle de garde et de sécurité pour répondre aux besoins fondamentaux des familles, notre accueil de loisirs a pour ambition d'offrir aux enfants et aux jeunes un environnement à la fois éducatif, stimulant et divertissant. Il constitue un espace d'apprentissage de la vie en collectivité, favorisant la socialisation et le vivre-ensemble.

Chaque enfant et chaque adolescent y est considéré comme un individu à part entière. Notre rôle est de l'accompagner dans son expression, son épanouissement et l'acquisition progressive de son autonomie, en lui laissant une réelle place dans le choix de ses activités et de ses projets. Pour y parvenir, l'équipe d'animation s'engage à travailler en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs de la vie des jeunes : les familles, l'école et les partenaires institutionnels et associatifs.

Ce projet pédagogique est le fruit d'une réflexion commune menée à l'échelle de notre pôle animation, conciliant nos objectifs éducatifs partagés et les méthodes adaptées à chaque public (enfants et adolescents). Document évolutif et vivant, il sert de référence constante à l'ensemble des équipes pour guider leur pratique quotidienne.





1. Méthodologie et démarche pédagogique Pourquoi un pôle animation ?

Notre structure ne se limite pas à un seul lieu ni à un seul temps : c'est un ensemble diversifié, global et complémentaire qui s'accompagne au rythme de l'enfant et du jeune au quotidien. Ancien centre aéré ou CLSH, notre ACM s'articule aujourd'hui autour de plusieurs dispositifs ancrés sur **trois sites distincts**, pilotés par des directeur et directrices et des équipes dédiées :

- **Le temps périscolaire (écoles)** : Intervenant aux moments clés de la journée (accueils du matin, du soir et temps de la cantine), il offre une transition bienveillante, sécurisante et ludique entre l'école et la maison.
- **L'espace / club ados** : Un lieu spécifiquement pensé pour les jeunes, favorisant leur autonomie, l'expression de leurs envies, et leur participation active à la coconstruction de leurs projets et de leur espace de vie.
- **Les temps extrascolaires (Mercredis péri et Vacances) sur notre site partagé** : Sur ce même lieu physique, l'accueil s'organise autour d'une complémentarité riche portée par **deux directrices distinctes**, chacune avec ses projets et ses orientations spécifiques selon le rythme des enfants : **Le mercredi (rythme hebdomadaire)** : ce temps s'inscrit dans la continuité de la semaine de l'enfant. Il privilégie des cycles d'activités réguliers, des projets au long cours et un équilibre entre détente, loisirs et découvertes de proximité pour souffler au milieu de la semaine scolaire. **Les vacances scolaires (rythme intensif / ACM)** : Pilotées par une seconde directrice, les vacances marquent une rupture avec le quotidien. Ce temps permet de plonger les enfants dans des univers thématiques forts, de mener des projets d'envergure, de proposer des sorties ou des temps d'immersion plus longs.

Une démarche pédagogique commune et cohérente

Bien que les projets d'animation et les fonctionnements diffèrent selon les sites et les temps (périscolaire, ados, mercredis, vacances), l'ensemble de la structure partage un socle éducatif commun.

Notre démarche méthodologique repose sur :

- **L'écoute et la participation** : Proposer des activités tout en laissant une réelle place au choix de l'enfant et du jeune, en l'encourageant à être acteur de ses loisirs.
- **La coéducation** : Assurer un lien étroit et permanent entre l'équipe d'animation, les familles, l'école et les différents partenaires institutionnels.
- **La synergie d'équipe** : Travailler en étroite collaboration entre directrices et directeurs des différents sites pour garantir une continuité des valeurs éducatives tout en respectant la singularité et la dynamique propre à chaque lieu et à chaque public.

2. Les structures accueillantes

Nos sites enfance -jeunesse



Periscolaire école
 20 boulevard de la République
 13550 NOVES
 Avenue François-Marcel Roudier
 13550 PALUDS-DE-NOVES
 fdj@noves.fr
 04-90-24-43-23
 enfants scolarisés primaire ou maternelle

7h30-8h30 Noves
 8h-9h paluds
 11h30-13h30 Noves
 12h00-13h30 paluds
 16h30-18h Noves/ Paluds



Acem Mercredi
 405 chemin du chateau de villargelle 13550 noves
 audrey.rochet@noves.fr
 04-90-94-12-47
 enfants de 3 à 12 ans
 8h00-18h

extrascolaire de Villargelle
 405 chemin du chateau de villargelle 13550 noves
 enfants de 3 à 14 ans
 villargelle@noves.fr
 04-90-94-12-47
 8h00-18h

foyer des jeunes
 04-90-24-43-23
 fdj@noves.fr
 rue du 19 mars 1962 13550 Noves
 enfants de 11 à 17 ans
 8h30-17h

L'équipe pédagogique Global

NOTRE ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ENFANCE JEUNESSE



AUDREY
 RESPONSABLE ENFANCE JEUNESSE
 rôle
 COORDONNE L'ENSEMBLE DES SERVICES ENFANCES JEUNESSE
 CHARGÉE DE COOPÉRATION CTG TERRE DE PROVENCE





MANON
 DIRECTRICE VILLARGELLE
 ACM EXTRASCOLAIRE
 RESPONSABLE ADJOINTE DU SERVICE





MATTHIEU
 DIRECTEUR FOYER DES JEUNES





AUDREY
 DIRECTRICE MERCREDI PERISCOLAIRE



4

Les Moyens Humains et Matériels : Le Rôle de la Commune de Noves



La mise en œuvre de notre projet au sein du **pôle animation** s'appuie sur des moyens matériels et humains solides portés directement par la **commune de Noves**, en tant qu'organisateur des ACM.

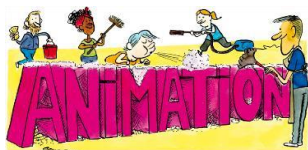
- **Rôle de la collectivité et mise à disposition** : La mairie pilote l'offre éducative locale et met à disposition l'ensemble des infrastructures nécessaires (les écoles maternelles et élémentaires de Noves et des Paluds, le site de Villargelle pour les mercredis et les vacances, ainsi que les locaux de l'espace ados).
- **Gestion technique et humaine** : La collectivité assure la gestion logistique, l'entretien des espaces, la restauration scolaire et met à disposition les équipes d'agents techniques indispensables au bon fonctionnement quotidien.
- **Le pilotage institutionnel** : La commune porte le Projet Éducatif Territorial (PEDT), garantissant ainsi une continuité éducative fluide et cohérente entre le temps scolaire, le périscolaire et les loisirs sur l'ensemble du territoire.

Les équipes pédagogiques des différents accueils

4.1. Le temps périscolaire des écoles (Noves et Les Paluds)

Notre Équipe et nos Moyens Humains :

L'encadrement des temps périscolaires (matin, midi et soir) sur les écoles de Noves (maternelle et élémentaire séparées) et de l'école des Paluds (maternelle et élémentaire regroupées) repose sur des équipes d'animation qualifiées ainsi que des agents techniques municipaux. Leur mission première est de garantir une transition bienveillante, sécurisante et fluide entre le milieu scolaire et la vie familiale.



Nos Engagements Pédagogiques pour le Périscolaire :

- **La mixité et l'intergénérationnel** :

Sur le temps de restauration scolaire en élémentaire, le mixage des tables mis en place du CP au CM2 favorise l'entraide, la solidarité et le lien social entre les plus grands et les plus jeunes. À l'école des Paluds, la configuration en groupes mixtes vient naturellement renforcer cette cohésion et cette proximité.

- **Le vivre ensemble (civisme et écoute)** :

Ce volet vise l'apprentissage du respect mutuel, des règles de vie en collectivité ainsi que des codes de savoir-vivre lors des temps de cantine et d'accueil. Il s'enrichit également d'animations ponctuelles (fête de Noël, fête de l'école) et d'ateliers de

sensibilisation au handicap menés en collaboration avec le PARI'H, s'inscrivant dans la continuité des actions initiées en juin 2026.

- **Les loisirs et ateliers diversifiés :**

Divers ateliers basés sur le volontariat sont proposés aux enfants sur le temps du midi, sur les deux groupes scolaires.

En lien avec les réalités de chaque établissement, plusieurs initiatives enrichissent ce temps d'accueil :

- **À l'école des Paluds :** Les activités s'inscrivent en continuité avec le projet d'école au sein du périscolaire (découverte de l'Italie, vivre ensemble, tri des déchets, récupération des eaux).
- **Intervenants et partenariats :** Présence de bénévoles retraités et interventions de la Ligue de l'enseignement (LIRE et faire lire à la maternelle des Paluds et à Noves).
- **Clubs « Coup de Pouce » (3 clubs CDP) :** Déploiement des dispositifs CLA, CLE et CLEM pour accompagner et valoriser les apprentissages.

- **Des projets spécifiques et adaptés :**

- **Médiation animale :** À l'école primaire de Noves, la mise en place d'un projet innovant de médiation animale (avec le chien de la directrice) soutient l'apaisement du climat scolaire, la confiance en soi et le développement de l'empathie chez les enfants.
- **Esprit critique et citoyenneté :** Réalisation d'expositions et de temps de pratique artistique (TPA) favorisant l'esprit critique.



Mercredis périscolaires

Notre Équipe : Des Professionnels au Service de l'Enfant

Le succès et la qualité de l'accueil de loisirs reposent avant tout sur le professionnalisme, l'engagement et la complémentarité de notre équipe. Nous veillons à ce que chaque membre contribue positivement à l'épanouissement, à la sécurité et à l'éducation des enfants accueillis, notamment durant les temps périscolaires du **mercredi**. Afin d'illustrer concrètement les visages derrière ces fonctions et de renforcer le lien de confiance avec les familles, un **organigramme photo** détaillé est présenté. Il permet de Visualiser rapidement qui fait quoi et à qui s'adresser, mettant en valeur chaque membre de l'équipe du périscolaire du mercredi, de la direction aux animateurs, ainsi que les agents techniques.

Cet affichage sera mis à jour régulièrement pour refléter toute évolution de l'équipe et sera accessible à l'accueil du centre.

Nos Engagements Pédagogiques pour le Mercredi

Le mercredi périscolaire est un temps charnière, souvent perçu comme un jour de rupture dans le rythme scolaire. Notre équipe est mobilisée pour en faire un moment de **détente**, d'**exploration** et de **découverte** :

- **Respect du Rythme** : Les animateurs adaptent les activités pour proposer des temps calmes et des temps d'énergie, en tenant compte de la fatigue accumulée durant la semaine.
- **Libre Choix et Initiative** : Nous encourageons les enfants à être **acteurs** de leurs loisirs, en proposant des choix d'ateliers et des moments de jeu libre encadré.
- **Cohérence et Lien** : L'équipe travaille en lien étroit avec la direction pour assurer une continuité éducative avec le projet éducatif de la collectivité.

Vacances extrascolaires

Nos Moyens Humains : L'Équipe d'Encadrement des Vacances

L'accueil de loisirs durant les vacances scolaires est un temps fort d'immersion et de vie collective prolongée. Il est essentiel que notre équipe soit non seulement qualifiée, mais aussi dynamique et solidaire pour garantir la sécurité et l'épanouissement des enfants sur l'ensemble du séjour.

L'accueil de loisirs durant les vacances scolaires (sur le site de Villargelle) est un temps fort d'immersion et de vie collective prolongée. Pour garantir la sécurité, la qualité des activités et le bien-être des enfants, les moyens humains sont organisés selon des critères précis :

- **Des recrutements adaptés et ajustés** : Des recrutements spécifiques sont effectués pour chaque période de vacances afin de répondre aux besoins des programmes.
- **Une équipe pluridisciplinaire et intégrée** : L'équipe d'animation est renforcée par la présence d'ATSEM intégrées au dispositif et par la réfection régulière des plannings pour s'adapter aux projets.
- **Volume d'encadrement** : Le pôle animation mobilise en moyenne une équipe de **10 à 12 animateurs** par session de vacances.
- **Cadre réglementaire** : L'ensemble de l'encadrement et des taux de mineurs/animateurs est strictement soumis et conforme à la **réglementation en vigueur de la SDJES** (Service Départemental des Jeunes, des Églises et du Sport).

Nos Engagements Pédagogiques Spécifiques pour les Vacances

Les vacances sont un temps d'exploration par excellence. L'équipe pédagogique s'engage à :

- **Promouvoir l'Autonomie** : Les journées complètes permettent d'encourager la prise d'initiative des enfants (choix d'activités, participation aux tâches collectives, organisation des jeux).
- **Diversité et Immersion** : Le programme d'activités est conçu autour d'un **thème de séjour** afin de proposer des projets de longue haleine (création de spectacle, grands jeux d'aventure, construction, etc.) et des sorties culturelles ou sportives.
- **Cohésion d'Équipe** : En période de vacances, les animateurs travaillent ensemble sur une période continue. La direction veille à la bonne dynamique d'équipe par des temps de réunion et de bilan réguliers, assurant ainsi une qualité d'encadrement constante.

Foyer des jeunes

L'encadrement du public adolescent repose sur une équipe capable de créer une relation de confiance, d'accompagner des **projets** et de favoriser l'**autonomie**. La réglementation pour l'accueil jeunes des 12-17 ans est différente de celle de l'enfance, se concentrant davantage sur l'animation d'un lieu de vie et l'accompagnement.

Nos Principes Pédagogiques Clés pour les 11-17 ans

L'équipe pédagogique du Foyer des Jeunes s'appuie sur des valeurs fortes pour accompagner les adolescents :

- **Participation et Co-construction** : Les jeunes sont au cœur des décisions. L'équipe les encourage à proposer, planifier et réaliser des activités (sorties, tournois, séjours).
- **Valorisation des Compétences** : Nous reconnaissons et développons les talents des adolescents, en les aidant à prendre des responsabilités (tutorat, organisation d'événements).
- **Prévention et Information** : Les animateurs sont formés pour aborder les thèmes de société (santé, citoyenneté, usages numériques) et sont des relais d'information fiables.

Nos Moyens Humains : L'Équipe d'Encadrement du foyer

Le foyer des jeunes est un temps fort d'immersion et de vie collective prolongée. Il est essentiel que notre équipe soit non seulement qualifiée, mais aussi dynamique et solidaire pour garantir la sécurité et l'épanouissement des enfants sur l'ensemble du séjour.

L'Espace Ados : Des Projets et Séjours Estivaux pour grandir ensemble



Au sein du pôle animation, l'accompagnement des 11-17 ans prend une dimension particulière lors de la période estivale, véritable point d'orgue de l'année pour le Foyer des Jeunes. Afin de favoriser l'émancipation, la cohésion de groupe et l'accès aux loisirs pour tous, **deux séjours estivaux** sont spécifiquement mis en place chaque année.

Ces séjours ne sont pas de simples vacances, mais de véritables projets construits avec les jeunes :

- **La co-construction des séjours** : En amont de l'été, les adolescents sont pleinement associés au choix de la destination, à la recherche des activités (sportives, culturelles ou de pleine nature) et à la gestion du budget prévisionnel. Cette implication active développe leur sens des responsabilités et leur autonomie.
- **Le vivre-ensemble à l'épreuve du départ** : Vivre une aventure collective de plusieurs jours hors de la commune permet de renforcer les liens de solidarité, de tester l'entraide et d'expérimenter concrètement les valeurs de respect mutuel et de citoyenneté active.



- **L'accompagnement par l'équipe :** Encadrés par des animateurs référents formés à la tranche d'âge, les jeunes trouvent dans ces séjours un cadre sécurisant qui favorise l'échange, l'écoute et l'épanouissement personnel, tout en valorisant l'image de la jeunesse novaise à l'extérieur.

Partenariat entre le RPE et le Foyer des Jeunes : La Passerelle Intergénérationnelle

Au cœur du pôle animation, le lien entre les structures se tisse à tous les âges. Un partenariat singulier est ainsi développé entre le **RPE (Relais Petite Enfance)** et le **Foyer des Jeunes** (espace ados) :

- **La rencontre des extrêmes :** Mettre en relation les tout-petits accueillis par le RPE et les adolescents du foyer permet de créer des moments d'échange d'une grande richesse humaine.
- **La transmission et la responsabilisation :** Ce pont intergénérationnel offre aux adolescents l'opportunité de s'impliquer dans des projets partagés, de développer leur sens des responsabilités, la bienveillance et l'attention portée aux plus vulnérables.
- **Le vivre-ensemble élargi :** Cette collaboration concrétise l'esprit de notre projet « L'Odyssée des savoirs », en montrant que la solidarité et le respect s'articulent à l'échelle de toute la commune, du premier âge jusqu'à l'adolescence.



L'équipe d'encadrement



Rôle	mission principal	Qualification et encadrement
directrice / directeur ▾	Il/Elle est le garant du projet pédagogique et de son application. Ses missions couvrent l'organisation générale, la gestion administrative, le recrutement de l'équipe d'animation, et le lien avec les familles et la municipalité. Il/Elle assure la sécurité physique, morale et affective de tous.	Responsable légal de l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM).
Animateur / animatrice ▾	Les animateurs encadrent les groupes d'enfants, proposent et mettent en œuvre des activités ludiques et éducatives adaptées aux rythmes et aux besoins (jeux, ateliers créatifs, sorties...). Ils sont les interlocuteurs privilégiés des enfants, veillant à leur bien-être et au respect des règles de vie collective.	Taux d'Encadrement Réglementaire : 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans
Animatrice / animateur Périscolaire ▾	Les animateurs encadrent les groupes d'enfants, proposent et mettent en œuvre des activités ludiques et éducatives adaptées aux rythmes et aux besoins (jeux, ateliers créatifs, sorties...). Ils sont les interlocuteurs privilégiés des enfants, veillant à leur bien-être et au respect des règles de vie collective.	Taux d'Encadrement Réglementaire : 1 animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans 1 animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans
Agent municipaux ▾	Ces agents sont indispensables au bon fonctionnement logistique de l'accueil. Ils sont chargés de l' entretien et de l'hygiène des locaux (salles d'activités, sanitaires, réfectoire) et participent activement à la restauration (préparation des tables, service des repas, vaisselle) dans le respect des normes d'hygiène (HACCP). Ils contribuent ainsi indirectement à un environnement accueillant et sécurisé.	6 agents dédiés aux missions d'entretien et de restauration.

Les relations au sein de l'équipe

La direction favorise la communication au sein de l'équipe d'encadrement en se rendant le plus possible disponible et à l'écoute, en participant aux sorties extérieures et aux activités mise en place par les animateurs. Mais également en organisant régulièrement des réunions de travail et d'échanges. Elle souhaite également créer une atmosphère de travail prônant la confiance et la bienveillance.

Les relations animateurs-enfants :

Il faut être vigilant au vocabulaire et au comportement des enfants. Parallèlement, les animateurs doivent être attentifs au vocabulaire qu'ils emploient en présence des enfants et aux attitudes qu'ils adoptent.

Malgré les difficultés qui peuvent survenir, il faut toujours privilégier les explications et trouver ensemble des sanctions positives. Les animateurs doivent favoriser l'expérimentation, la découverte, susciter la curiosité et l'imagination des enfants.



Les valeurs & objectifs du projet éducatif

Les valeurs et les objectifs éducatifs

Notre projet pédagogique s'inscrit pleinement dans les valeurs éducatives et les objectifs du Projet Éducatif Territorial (PEDT) de la commune, notamment :

- **L'épanouissement personnel** : en favorisant la créativité et l'autonomie de l'enfant.
- **La citoyenneté** : en formant des citoyens responsables et engagés.
- **Le respect** : en encourageant le respect mutuel et la tolérance.



Les objectifs spécifiques de notre projet

Les objectifs spécifiques de notre projet : « L'Odyssée des savoirs »

- **Transmettre les savoirs relationnels et le savoir-vivre** : Permettre aux enfants et aux jeunes d'acquérir les codes de la politesse, le respect d'autrui et les compétences comportementales indispensables à une vie en communauté apaisée sur tous nos sites.



- **Développer le civisme et la citoyenneté active** : Initier les participants à l'exercice de la démocratie, au respect des règles communes, à la prise de responsabilités et à la conscience de leurs devoirs envers le collectif et leur environnement de vie.

- **Cultiver le vivre-ensemble et la solidarité** : Favoriser la mixité, l'entraide, l'écoute mutuelle et la coopération à travers des projets partagés, afin que chaque temps d'accueil devienne un espace d'harmonie et d'inclusion.



Le diagnostic / constat : Les enjeux du « savoir-vivre » et de l'organisation pôle animation en 2026



Ce projet pédagogique s'inscrit dans un contexte sociétal en 2026 où les repères collectifs, le civisme et le vivre-ensemble font face à de nouveaux défis quotidiens. L'évolution des modes de vie, l'hyper-connexion et l'accélération du rythme quotidien impactent directement la capacité des enfants et des adolescents à appréhender les règles de la vie en communauté. On observe un besoin urgent de réinvestir le terrain des compétences relationnelles de base — le « savoir-vivre » et le « savoir-faire » ensemble. Les temps d'accueil collectifs ne sont plus de simples espaces de transition ou de consommation d'activités, mais de véritables laboratoires d'apprentissage civique où l'on réapprend l'écoute mutuelle, le respect des règles partagées, la tolérance et la prise en compte de l'autre. Le civisme ne s'inaugure pas par de grands discours, il s'expérimente à travers chaque micro-interaction de la vie quotidienne, de la cour d'école à l'espace ados.

Parallèlement, le choix d'une organisation pôle animation (englobant le périscolaire des écoles, les mercredis, l'extrascolaire des vacances et le club ados) répond à une nécessité absolue de cohérence éducative sur tout le parcours de l'enfant. En 2026, la fragmentation des temps de l'enfant (entre l'école, les loisirs et la maison) nécessite une réponse structurée et coordonnée entre les différents lieux et équipes. Le pôle animation permet d'assurer une continuité fluide et sécurisante, de la maternelle jusqu'à l'adolescence, en évitant les ruptures brutales dans les exigences éducatives. Cette structuration garantit aux familles un accompagnement global, où chaque tranche d'âge trouve un espace adapté à son degré d'autonomie tout en partageant un socle de valeurs communes fondé sur la citoyenneté et le respect.



L'Exemplarité des Adultes : Le Vivre-Ensemble ne s'arrête pas aux enfants

Parce que l'éducation ne relève pas de la simple injonction mais de la posture, notre projet pédagogique « L'Odyssée des savoirs » rappelle une évidence trop souvent oubliée : **le civisme, le respect et le vivre-ensemble ne s'arrêtent pas aux portes de l'enfance**. On ne peut exiger des enfants et des adolescents qu'ils respectent des règles de tolérance, de dialogue ou d'éco-citoyenneté si les adultes — équipes d'animation, directions et services municipaux — n'incarnent pas ces mêmes valeurs au quotidien. Nos structures multi-site (écoles, mercredis, vacances et espace ados) se veulent des espaces de cohésion globale où la cohérence est totale. La manière dont les adultes communiquent entre eux, gèrent les désaccords, respectent les locaux partagés et coopèrent au sein de l'équipe éducative constitue le premier et le plus puissant des exemples. En somme, la citoyenneté se vit, s'échange et se partage à tous les âges : c'est par notre propre exigence d'exemplarité que nous offrons aux jeunes de Noves un cadre juste, cohérent et authentique.



1. PÉRISCOLAIRE École Maternelle et Élémentaire (Matin, Midi, Soir)

- **Le vivre-ensemble et les savoirs relationnels :**
 - Instaurer des rituels de politesse et de bienveillance dès l'accueil du matin et du soir (bonjour, s'excuser, demander de l'aide).
 - Apprendre à partager le matériel de jeux et à jouer collectivement dans la cour à travers des règles partagées.
- **Le civisme et la citoyenneté :**
 - Co-construire avec les enfants les règles de vie de la cantine et des salles d'activités (chuchoter, respecter le travail des agents et des animateurs).
 - Mettre en place un système de « petits ambassadeurs » ou de responsabilités tournantes (service, rangement) pour faire l'apprentissage des devoirs envers la communauté.

2. PÉRISCOLAIRE Mercredi - Accueil de Loisirs

- **Le vivre-ensemble et les savoirs relationnels :**
 - Favoriser la mixité des âges et des groupes à travers des grands jeux coopératifs où l'entraide est obligatoire pour gagner.
 - Créer des espaces d'expression et d'écoute (cercles de parole) pour apprendre à formuler son avis tout en respectant celui des autres.
- **Le civisme et la citoyenneté :**
 - Impliquer activement les enfants dans l'élaboration de la charte de vie du mercredi.
 - Développer la notion de responsabilité collective en prenant soin ensemble des locaux, du matériel et du cadre de vie partagé.

3. Extrascolaire (Vacances scolaires)

- **Le vivre-ensemble et les savoirs relationnels :**
 - Mener des projets collectifs au long cours (spectacles, grands défis) nécessitant la coopération, la tolérance et l'acceptation des différences de chacun.
 - Intégrer des temps d'activités intergroupes pour briser les barrières et renforcer la cohésion globale entre tous les enfants accueillis.
- **Le civisme et la citoyenneté :**
 - Organiser un « conseil des vacances » où les enfants élisent des représentants pour réguler la vie du centre et gérer les petits conflits du quotidien par le dialogue.
 - Sensibiliser aux règles de la vie en société lors des sorties ou des temps de vie quotidienne, en valorisant l'entraide et le civisme en dehors des murs du centre.

4. Foyer des Jeunes (Espace Ados)

- **Le vivre-ensemble et les savoirs relationnels :**
 - Responsabiliser les adolescents dans la gestion, l'animation et l'accueil des plus jeunes ou de leurs pairs au sein de l'espace.
 - Instaurer un climat de débat constructif et d'écoute active pour régler les désaccords par la médiation et la parole.
- **Le civisme et la citoyenneté :**
 - Impliquer les jeunes dans une démarche d'engagement citoyen (participation à des projets d'utilité collective ou actions de sensibilisation sur la commune).
 - Gérer en autonomie partagée l'autogestion du local jeunes en respectant une charte de civisme stricte (gestion du bruit, respect du matériel, propreté et partage équitable des espaces).



Conventions et Partenariats Institutionnels

Afin de garantir un accueil de qualité, sécurisé, conforme à la législation en vigueur et accessible au plus grand nombre sur l'ensemble de nos structures, notre pôle animation entretient des partenariats réguliers et des conventions avec les institutions suivantes :

Le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES 13)

L'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) de Villargelle et nos différents espaces d'accueil sont déclarés et agréés auprès du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire, et répondent intégralement à la législation encadrant les ACM.

- **Rôle du SDJES :** Il constitue notre autorité de tutelle départementale. Le SDJES des Bouches-du-Rhône s'assure de la conformité de nos locaux, de la qualification de notre encadrement et de la cohérence de notre projet pédagogique.



La Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Pour l'accueil de notre public le plus jeune (en particulier dans le cadre des temps périscolaires maternels et des accueils de loisirs), nous travaillons en étroite collaboration avec les services de la PMI.

- **Rôle de la PMI :** Après évaluation de nos locaux, du matériel et de notre organisation adaptée aux tout-petits, la PMI émet un avis favorable indispensable à l'obtention des agréments pour la tranche d'âge 3-5 ans. Elle joue également un rôle de conseil précieux en matière de santé, de sécurité et de bien-être de l'enfant.

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF 13)



Nous sommes conventionnés avec la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône pour l'ensemble de nos services pôle animation (périscolaire, mercredis, vacances et espace ados).

- **Rôle de la CAF :** Ce partenariat garantit une accessibilité financière et tarifaire équitable à l'ensemble des familles de la commune. Il permet l'application de tarifs modulés basés sur le calcul du Quotient Familial (QF) et le versement de prestations de service (PSU) indispensables au fonctionnement qualitatif de nos structures.



La Mutualité Sociale Agricole (MSA Provence Azur)

Pour les familles relevant du régime agricole résidant sur la commune, un partenariat et des dispositifs conjoints existent avec la MSA.

- **Rôle de la MSA :** À l'instar de la CAF, la MSA propose des dispositifs d'action sociale (tels que l'aide aux loisirs, aux accueils collectifs de mineurs et aux activités extrascolaires). Ce partenariat permet aux familles adhérentes de bénéficier d'un accompagnement financier ou d'aides spécifiques pour faciliter l'inscription de leurs enfants sur l'ensemble de nos sites pôle animation (périscolaire, mercredis, vacances et espace ados), garantissant ainsi une égalité d'accès pour tous les administrés de Noves.

Parce que nos valeurs éducatives, notre thématique « **L'Odyssée des savoirs** » et nos exigences de citoyenneté ne se limitent pas à de grands principes, elles prennent tout leur sens dans le rythme du quotidien. Sur l'ensemble de nos structures — qu'il s'agisse des accueils périscolaires de Noves (maternelle et élémentaire) et des Paluds, des mercredis, des vacances à Villargelle ou de l'espace ados —, chaque moment de la journée est pensé comme une opportunité d'apprentissage, d'autonomie et de vivre-ensemble.

Les organisations détaillées ci-dessous traduisent concrètement la mise en œuvre de notre projet pédagogique sur le terrain.



JOURNEE TYPE



Moment de la
journée

Accueil du matin

pointage
présence

activités

repas



MERCREDI PERISCOLAIRE

Les enfants sont accueillis directement sur l'ACM de Villargelle. Cet accueil est un moment d'échange privilégié entre l'équipe d'animation et les parents. Il permet une transmission fluide des informations importantes pour la journée de l'enfant.

Les animateurs procèdent à l'appel de chaque groupe. Cette étape permet de faire remonter au bureau de direction les informations de présences et absences, ainsi que toutes les informations communiquées par les familles. La Direction transmet ensuite les informations aux agents municipaux en charge des repas.

Les activités sont établies en fonction du planning des vacances. Elles sont conçues pour stimuler l'enfant. La préparation, l'aménagement des locaux, le nettoyage du matériel et le rangement sont considérés comme faisant partie intégrante de l'activité pédagogique.

Après un passage aux toilettes et un lavage des mains, les enfants se dirigent vers les tables. Le repas se veut un moment calme et convivial. Les animateurs veillent activement à faire respecter le calme nécessaire à ce temps de pause.

FOYERS DES JEUNES

Accueil souple : Les adolescents gèrent eux-mêmes leur heure d'arrivée dans cette tranche. C'est un moment de détente et d'échanges informels au Foyer (leur espace dédié). Des jeux libres ou des discussions sont privilégiés pour démarrer la journée en douceur.



Projets et Action : Début des activités ou des sorties thématiques (sport, culture, création, etc.). Ce temps est souvent consacré à la réalisation des projets choisis par le groupe ou à la préparation de grandes journées

Convivialité et Indépendance : Repas sur place pour ceux qui le souhaitent. L'équipe veille à un climat de respect et d'échange

VILLARGELLE EXTRASCOLAIRE

Les enfants sont accueillis directement sur l'ACM de Villargelle. Cet accueil est un moment d'échange privilégié entre l'équipe d'animation et les parents. Il permet une transmission fluide des informations importantes pour la journée de l'enfant.

Les animateurs procèdent à l'appel de chaque groupe. Cette étape permet de faire remonter au bureau de direction les informations de présences et absences, ainsi que toutes les informations communiquées par les familles. La Direction transmet ensuite les informations aux agents municipaux en charge des repas.

Les activités sont établies en fonction du planning des vacances. Elles sont conçues pour stimuler l'enfant. La préparation, l'aménagement des locaux, le nettoyage du matériel et le rangement sont considérés comme faisant partie intégrante de l'activité pédagogique.

Après un passage aux toilettes et un lavage des mains, les enfants se dirigent vers les tables. Le repas se veut un moment calme et convivial. Les animateurs veillent activement à faire respecter le calme nécessaire à ce temps de pause.

JOURNEE TYPE

Moment de la
journée

temps calme /
sieste

activités

Goûter

accueil du soir



MERCREDI PERISCOLAIRE

Ce temps est consacré aux activités calmes telles que la lecture et les jeux de société. Ces moments permettent aux enfants de se détacher du groupe pour se retrouver. Les enfants qui le souhaitent peuvent jouer à l'extérieur sous la surveillance des animateurs. Ce temps doit être réfléchi et préparé par les animateurs. Les enfants de 3 à 5 ans bénéficient d'un temps de repos adapté à leurs besoins.

Reprise des activités, dans la continuité ou non de celles du matin, selon le projet d'animation défini.

Les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains avant de se diriger vers les tables. Comme pour le repas, les animateurs veillent à ce que le goûter soit un moment respectueux du calme.

Les accueils du matin et du soir sont un moment important de la journée : ils permettent à l'équipe d'animation et aux parents de pouvoir se rencontrer et d'échanger sur le vécu de l'enfant. Lorsque les parents ou la personne habilitée récupèrent l'enfant, les animateurs sont tenus de leur donner toutes les informations de la journée. Les enfants ne seront confiés qu'aux personnes habilitées (mentionnées dans la fiche de renseignements).

FOYERS DES JEUNES

Lien avec le Foyer : Jeux de société, moments d'échange et de discussion au sein du Foyer. C'est le temps d'accueil pour les adolescents qui ne mangent pas sur place et reviennent pour l'après-midi.

Projets et Action : Début des activités ou des sorties thématiques (sport, culture, création, etc.). Ce temps est souvent consacré à la réalisation des projets choisis par le groupe ou à la préparation de grandes journées

Départ souple : Les adolescents gèrent eux-mêmes leur heure de départ ou les parents viennent récupérer les enfants non autorisés à partir seul. C'est un moment de détente et d'échanges informels au Foyer (leur espace dédié). Des jeux libres ou des discussions sont privilégiés pour finir la journée en douceur.

VILLARGELLE EXTRASCOLAIRE

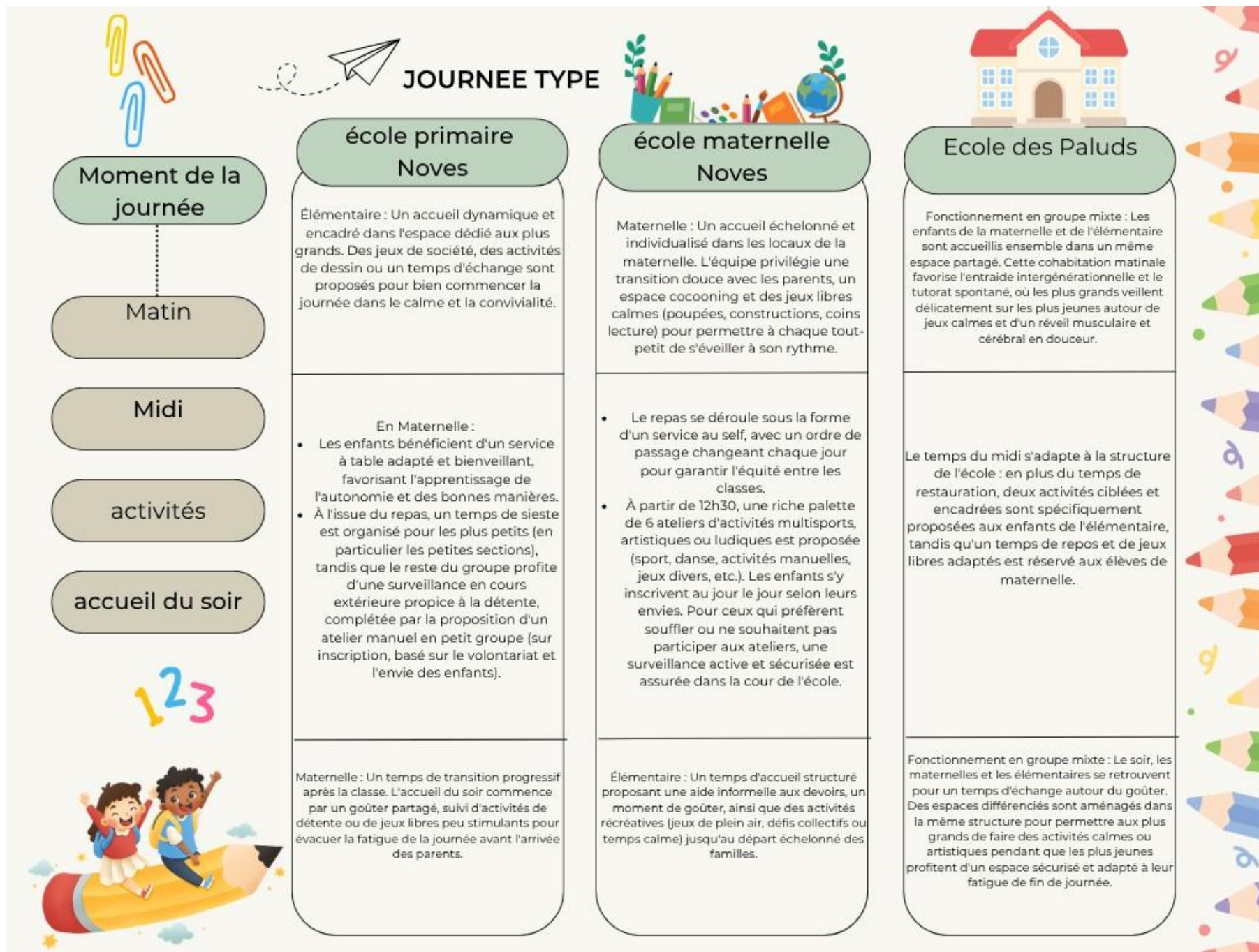
Ce temps est consacré aux activités calmes telles que la lecture et les jeux de société. Ces moments permettent aux enfants de se détacher du groupe pour se retrouver. Les enfants qui le souhaitent peuvent jouer à l'extérieur sous la surveillance des animateurs. Ce temps doit être réfléchi et préparé par les animateurs. Les enfants de 3 à 5 ans bénéficient d'un temps de repos adapté à leurs besoins.

Reprise des activités, dans la continuité ou non de celles du matin, selon le projet d'animation défini.

Les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains avant de se diriger vers les tables. Comme pour le repas, les animateurs veillent à ce que le goûter soit un moment respectueux du calme.

Les accueils du matin et du soir sont un moment important de la journée : ils permettent à l'équipe d'animation et aux parents de pouvoir se rencontrer et d'échanger sur le vécu de l'enfant. Lorsque les parents ou la personne habilitée récupèrent l'enfant, les animateurs sont tenus de leur donner toutes les informations de la journée. Les enfants ne seront confiés qu'aux personnes habilitées (mentionnées dans la fiche de renseignements).







Les bénéfices de cette démarche collaborative

- **Efficacité et cohérence éducative accrue** : En unissant nos forces autour d'objectifs pédagogiques communs et partagés (tels que le savoir-vivre, le civisme et le vivre ensemble), nous optimisons l'impact de nos actions. Cette harmonisation des méthodes d'animation entre le périscolaire, les mercredis, les vacances et l'espace ados permet de créer des repères stables et sécurisants pour les enfants et les jeunes tout au long de leur parcours.
- **Une dynamique pôle animation unifiée** : Loin de fonctionner en silo, notre organisation pôle animation (entre Noves et les Paluds) décroïssonne les temps de loisirs et d'apprentissage. Cette synergie permet aux équipes directrices et animatrices de partager leurs compétences, leurs outils et leurs retours de terrain pour offrir un accompagnement de haute qualité, de la maternelle jusqu'à l'adolescence.
- 🎯 **Une jeunesse actrice et citoyenne** : C'est le cœur battant de notre projet « L'Odyssée des savoirs ». En impliquant les participants dans des initiatives collectives ancrées dans la vie locale, nous développons leur esprit critique, leur autonomie et leur capacité à prendre des responsabilités. Ils ne sont plus de simples usagers, mais de véritables acteurs de leur collectivité.

En bref : Il ne s'agit plus de structures ou de services cloisonnés, mais d'une **équipe éducative unifiée** qui œuvre de concert, main dans la main avec les familles et la commune de Noves, pour le développement, l'épanouissement et l'engagement citoyen de la jeunesse.



L'Adaptation Pédagogique aux Besoins Spécifiques de Chaque Âge

La réussite de notre projet collaboratif repose sur une compréhension fine et une adaptation constante aux besoins fondamentaux des jeunes accueillis, structurés autour de trois grandes phases de développement et d'apprentissage :

- **Pour les 3-5 ans (maternelles) :** Les besoins se concentrent sur la sécurité affective, l'exploration sensorielle et l'acquisition des premiers jalons du **savoir-vivre** et de la socialisation par le jeu libre, l'imitation et l'imaginaire.
- **Pour les 6-11 ans (primaires) :** L'accent est mis sur l'intégration des règles de la vie collective (**le civisme et le vivre-ensemble**), le développement de l'autonomie, l'apprentissage par l'expérimentation concrète, et la valorisation de leurs compétences à travers des activités structurées.
- **Pour les 12-17 ans (adolescents / Foyer des jeunes) :** Les temps proposés favorisent la prise d'initiative, la gestion de projets autonomes, l'expression identitaire et la mise en pratique d'une **citoyenneté active** au sein de la commune.

C'est en respectant cette progression au cœur de notre « Odyssée des savoirs » que nos équipes, du périscolaire des écoles (Noves et Les Paluds) à l'accueil de loisirs et au foyer des jeunes, garantissent un environnement stimulant qui soutient le développement harmonieux de chaque enfant et adolescent.



Le Cadre, les Règles et le Rôle des Structures dans l'Apprentissage du Vivre- Ensemble

Dans le cadre de notre thématique « L'Odyssée des savoirs », nos différentes structures d'accueil (périscolaires des écoles de Noves et des Paluds, mercredis et vacances à Villargelle, et Foyer des Jeunes) constituent bien plus que de simple lieux de garde : ce sont de véritables laboratoires du **vivre-ensemble**, du **civisme** et de la **citoyenneté**.

Le rappel constant des règles collectives et la définition d'un cadre à la fois clair et bienveillant sont au cœur de notre mission éducative. Ce cadre n'est nullement une contrainte, mais un socle sécurisant qui permet à chaque enfant et adolescent de trouver sa place, de s'initier aux savoirs

relationnels indispensables et de développer un sentiment de responsabilité envers le groupe. En instaurant des règles partagées — qu'il s'agisse de politesse, d'entraide, de mixité (notamment à la cantine), ou du respect du matériel et de l'environnement —, nos équipes enseignent de manière très concrète les fondamentaux de la vie en société. Les jeunes y apprennent la négociation, la résolution pacifique des conflits, l'écoute mutuelle et l'acceptation de la diversité.

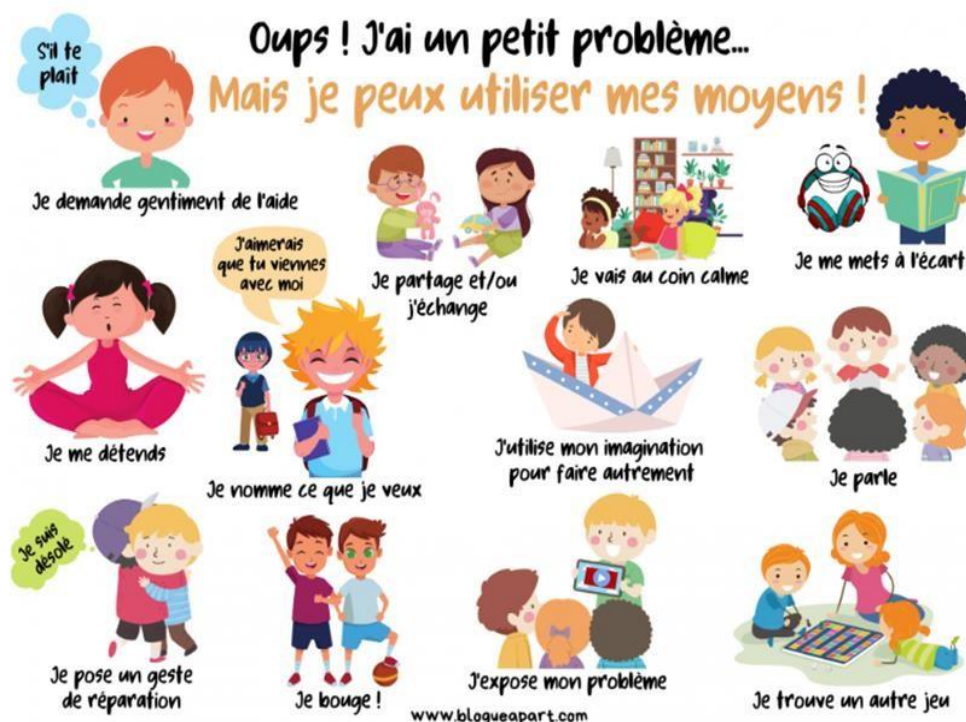
Ainsi, l'ensemble de notre réseau pôle animation offre un tremplin où, guidés par une équipe éducative unifiée, les enfants et les jeunes s'approprient les valeurs de respect et de solidarité qui soutiennent leur future insertion sociale et leur participation active à la vie de la commune de Noves.

Le lien avec les familles et les documents de référence

Parce que cette co-éducation et ce cadre partagé font écho au rôle de la famille, l'action de nos équipes s'inscrit en parfaite complémentarité avec les règles de vie de la maison. Pour accompagner au mieux les parents et garantir une transparence totale, plusieurs documents obligatoires sont mis à leur disposition :

Le règlement intérieur des structures (détaillant le fonctionnement de chaque site).
Le Projet Éducatif Territorial (PEDT) de la commune.

Ces documents sont accessibles en un clic sur le site internet de la commune : www.noves.fr ou consultables directement en format papier auprès de nos équipes sur les différentes structures.





Communication et Continuité Éducative entre les Services.

Pour garantir la **continuité du parcours éducatif** de l'enfant (PEDT) et l'efficacité de nos actions, une communication fluide et structurée entre les différents services municipaux est primordiale. L'objectif est de créer une véritable **passerelle** entre l'accueil périscolaire, les activités extrascolaires (vacances) et le Foyer des Jeunes, assurant ainsi la transmission des informations clés : suivi des enfants à besoins spécifiques (PAI, PPRE), remontée des incidents, partage des projets pédagogiques et harmonisation des pratiques d'animation. Cette coordination permet de positionner l'équipe comme un **acteur unique et cohérent** au service de l'enfant et de sa famille sur l'ensemble des temps de loisirs.

Modalités de Communication Spécifiques à Chaque Structure

1. Le Foyer des Jeunes (Espace Adolescents)

Pour assurer une liaison efficace et la bonne intégration des jeunes lors du passage de l'extrascolaire au Foyer :

- **Réunions de Liaison Jeunesse** : Organisation d'une rencontre trimestrielle entre les responsables de l'extrascolaire (vacances) et le responsable du Foyer des Jeunes pour anticiper les passages d'âge et échanger sur les dynamiques de groupe.
- **Partage des projets** : Utilisation d'un dossier partagé (numérique) pour la consultation des grands projets annuels et thématiques, afin de maintenir une cohérence dans la proposition d'activités aux 11-13 ans.
- **Réunion Pré-Vacances (Vendredi)** : Une réunion de préparation détaillée est tenue le **vendredi précédant le début des vacances** pour la validation finale des plannings, la répartition des rôles, la logistique des sorties et la gestion des enfants à besoins spécifiques.

2. L'Accueil Périscolaire (Mercredi)

La communication au sein de l'équipe périscolaire est centrée sur la réactivité et la préparation des animations :

- **Échanges Quotidiennes par E-mail** : Les informations urgentes, les incidents mineurs ou les modifications de dernière minute (PAI, changement de prise en charge) sont transmis immédiatement par courriel aux animateurs et à la direction.
- **Temps d'Échange Hebdomadaire (Mercredi)** : Un temps d'échange court est dégagé tous les mercredis, généralement en fin de matinée ou début d'après-midi, pour faire le point sur la semaine écoulée, régler les problèmes pratiques et préparer la thématique du vendredi suivant.
- **Réunions d'Élaboration des Plannings (Mensuelles)** : Une réunion formelle est organisée un **mardi par mois** (date fixe) pour l'évaluation des actions passées et l'élaboration collaborative des plannings d'animations du mois suivant, en lien avec les objectifs du projet pédagogique.

3. L'Accueil de Loisirs Extrascolaire (Vacances Scolaires)

Le rythme des vacances impose des échanges plus intensifs et structurés :

- **Réunion Pré-Vacances (Vendredi)** : Une réunion de préparation détaillée est tenue le **vendredi précédant le début des vacances** pour la validation finale des plannings, la répartition des rôles, la logistique des sorties et la gestion des enfants à besoins spécifiques.
- **Réunion de Bilan/Ajustement Hebdomadaire (Mercredi)** : Un point de mi-séjour est organisé le **mercredi de chaque semaine de vacances** pour évaluer les activités réalisées, identifier les difficultés rencontrées (relationnelles, matérielles), ajuster les objectifs et préparer la fin de période.

L'Importance Cruciale de la Communication

La communication est d'une importance capitale dans un projet éducatif et au sein d'une structure d'accueil, particulièrement pour les raisons suivantes :

1. Assurer la Sécurité et le Bien-être des Enfants

C'est la priorité absolue. Une communication efficace permet :

- **Transmission d'informations vitales** : Relais immédiat des consignes de santé (PAI, allergies, traitements), des incidents ou des changements de comportement.
- **Continuité de la surveillance** : S'assurer que chaque adulte connaît l'effectif exact, les zones de surveillance et les règles de sécurité.

2. Garantir la Cohérence Éducative

La communication est le pilier de la **continuité** entre les différents temps de l'enfant (scolaire, périscolaire, extrascolaire), comme le prévoit le PEDT :

- **Partage des objectifs** : S'assurer que tous les animateurs, quelles que soient les structures (périscolaire, vacances, foyer des jeunes), travaillent vers les mêmes valeurs et objectifs éducatifs.
- **Harmonisation des pratiques** : Éviter les contradictions dans les règles de vie et les méthodes d'encadrement, offrant ainsi un cadre clair et sécurisant à l'enfant.

3. Renforcer la Collaboration et l'Efficacité de l'Équipe

Une bonne communication interne est essentielle pour le fonctionnement optimal du service :

- **Clarté des rôles** : Définir qui fait quoi (plannings, logistique, sorties), évitant ainsi les doublons ou les oublis.
- **Gestion des conflits et soutien** : Permettre l'expression des difficultés (avec un enfant, un parent, ou un collègue) et le soutien mutuel entre professionnels.
- **Développement des projets** : Faciliter l'échange d'idées et la créativité pour l'élaboration et la mise en œuvre des activités.

4. Bâtir la Confiance avec les Familles

La communication vers l'extérieur (les parents) est un gage de professionnalisme :

- **Transparence** : Informer les familles des activités, des objectifs et du quotidien de l'enfant.
- **Partenariat Éducatif** : Permettre aux parents d'être des acteurs de la vie de l'enfant en relayant des informations importantes (fatigue, événement familial) et en adhérant au projet.

En résumé, la communication n'est pas un simple outil, c'est le **ciment** qui unit l'équipe, le projet et la relation avec les familles, assurant ainsi la réussite éducative du centre.

C'est un élément essentiel de tout règlement intérieur, car il garantit l'équité, la transparence et la sécurité pour tous. Le dispositif doit être clair et progressif.

Voici une proposition de paragraphe sur le cadre réglementaire des sanctions, suivi de la présentation structurée des échelonnements que vous avez définis :

Cadre Réglementaire des Sanctions et Procédure Échelonnée

Le Cadre Réglementaire

Les accueils en tant que service public municipal, a pour mission d'assurer un environnement sécurisant et propice à l'épanouissement personnel, au respect mutuel et à la vie en collectivité, conformément à son Projet Éducatif Territorial (PEDT). Le présent dispositif de sanction ne vise pas à punir, mais à **responsabiliser l'enfant** et à **protéger le groupe**. Il s'applique lorsque le comportement d'un enfant met en danger sa propre sécurité, celle d'autrui, ou entrave de manière répétée le bon déroulement des activités ou le respect du règlement intérieur (non-respect des règles de vie, dégradations, violences verbales ou physiques). Ce cadre est conçu pour être **progressif** et toujours accompagné d'un **dialogue** avec l'enfant et sa famille.

2. Échelonnement des Sanctions

La procédure suit une graduation progressive, visant d'abord la médiation et l'avertissement, avant d'aboutir à des mesures administratives :

Premier Degré : Avertissement et Médiation

- ☐ **Action** : L'animateur ou la direction intervient par un **rappel à la règle** et une discussion immédiate avec l'enfant pour comprendre la raison de son comportement et l'aider à réparer (si possible).
- ☐ **Formalisation** : Le personnel consigne les faits.
- ☐ **Seuil de passage au degré suivant** : **Trois (3) avertissements oraux** pour un même type de manquement sur une période donnée (ex : un trimestre).

Second Degré : Mobilisation du Partenariat Éducatif

- ☐ **Action** : Le responsable de structure (ou la direction) **convoque les familles** (parents/responsables légaux) à un entretien. L'objectif est de partager les observations, de définir ensemble les actions correctives à mettre en place (à la maison et au centre), et de rappeler les attentes du règlement intérieur.
- Formalisation** : Un compte-rendu de cet entretien est rédigé et signé par les deux parties.

Troisième Degré : Avertissement Formel

- ☐ **Action** : Après l'échec des actions correctives définies lors de l'entretien, la famille reçoit un **avertissement écrit officiel** de la part de la direction du service.
- ☐ **Conséquence** : Cet avertissement est versé au dossier administratif de l'enfant et marque l'imminence d'une sanction administrative plus lourde.
- ☐ **Seuil de passage au degré suivant** : **Trois (3) avertissements écrits** entraînent l'examen du dossier en vue d'une sanction administrative.

Quatrième Degré : Mesure Administrative Provisoire

- ☐ **Action** : La direction, en concertation avec la collectivité, peut décider d'une **exclusion temporaire** des services (périscolaire et/ou extrascolaire) pour une durée définie.

□ **Objectif** : Marquer l'importance des règles et offrir un temps de réflexion à l'enfant et à sa famille sur l'engagement à respecter le règlement.

Sanction Finale : Exclusion Définitive

□ **Action** : En cas de **manquement grave** immédiat (violence avérée, dégradation volontaire importante) ou de **récidive avérée** après l'épuisement de tous les degrés de la procédure, l'exclusion définitive de tous les services d'accueil de loisirs municipaux peut être prononcée par l'autorité territoriale (Maire ou son représentant).

Cas Particuliers : Enfants à Caractéristiques Complexes

Pour les enfants présentant des troubles du comportement lié à un handicap ou à des difficultés spécifiques, le dispositif est appliqué avec une **attention particulière**. Le processus est avant tout axé sur l'**adaptation du cadre** et la recherche de solutions en lien avec le **PAI** (Projet d'Accueil Individualisé) ou tout autre document de suivi, avant d'envisager toute mesure d'exclusion. Le dialogue avec les familles et les services spécialisés est intensifié dès le premier degré.

L'Évaluation du Projet : Une Démarche Vivante et Innovante



L'évaluation d'un projet pédagogique tel que « L'Odyssée des savoirs » ne doit pas être un simple bilan administratif de fin d'année, mais un outil de pilotage vivant, partagé et constructif. Pour mesurer l'impact de nos actions sur le civisme, le vivre-ensemble et l'appropriation des savoirs sur l'ensemble de notre organisation pôle animation, nous déployons une démarche d'évaluation innovante articulée autour de trois dimensions :

1. L'Évaluation Collaborative par les Enfants (Les « Rituels et le Bilan Participatif »)

Parce que les premiers concernés sont les jeunes, nous intégrons les enfants dans l'évaluation de leurs propres vécus :

- **Le Mur d'Expression Numérique ou Visuel (Feed-back continu)** : Sur chaque site (écoles de Noves et des Paluds, Villargelle, Foyer des jeunes), un espace d'expression interactif (pictogrammes d'humeur, post-its géants, ou tablettes selon les âges) permet aux enfants de noter de manière ludique ce qu'ils ont aimé ou ce qui doit être amélioré au jour le jour.
- **Le « Bilan des Aventuriers » en fin de cycle (Vacances / Mercredis)** : Sous forme de mini-conseils de fin de session ou de jeux de rôles, les enfants prennent la parole pour évaluer les projets menés et formuler des propositions pour les périodes suivantes.

2. L'Évaluation Croisée des Équipes (La Pédagogie de l'Analyse de Pratiques)

- **Les « Vis ma vie » inter-sites** : Pour favoriser la cohérence du pôle animation, les animateurs et directrices organisent des temps d'observation croisée (par exemple, un animateur du périscolaire vient observer une journée de vacances ou un temps de Foyer



des jeunes). Cela permet d'ajuster les postures professionnelles et d'harmoniser les pratiques d'animation.

- **Les bilans trimestriels qualitatifs** : Plutôt que de simples grilles chiffrées, l'équipe s'appuie sur des réunions de co-développement pour analyser la dynamique des groupes, la réussite des actions (comme le projet de médiation animale à Noves ou le mixage des tables à la cantine) et réajuster les objectifs si nécessaires.

3. L'Évaluation Partagée avec les Familles et la Commune

- **Le Baromètre Participatif / Questionnaire Flash (QR Code)** : En fin d'année scolaire, un questionnaire court et dématérialisé (accessible par QR code sur les portails familles et le site de la commune) est proposé aux parents. Il permet de mesurer leur perception de l'évolution de leur enfant (autonomie, civisme, épanouissement) et la qualité des services rendus.
- **Le Bilan Annuel remis aux Partenaires** : Une synthèse globale est présentée aux instances de tutelle (Mairie de Noves, SDJES, CAF, MSA) pour mettre en lumière les réussites de l'année, l'efficacité de la démarche collaborative et les perspectives d'évolution pour le projet éducatif de la commune.

(Cette démarche globale garantit ainsi un projet en constante évolution, capable de s'ajuster aux réalités du terrain et aux besoins réels de la jeunesse Novaise).



Conclusion : Le Voyage Continu de notre Jeunesse Novaise

En unissant nos forces, nos compétences et nos structures — des écoles de Noves et des Paluds aux mercredis et vacances de Villargelle, jusqu'au Foyer des Jeunes —, notre commune démontre qu'une politique éducative forte se construit main dans la main.

À travers notre thématique annuelle « **L'Odyssée des savoirs** », nous avons fait le pari audacieux de ne pas voir nos accueils comme de simples lieux de transition, mais comme de véritables escales citoyennes. Chaque règle partagée, chaque attention portée à l'autre, chaque projet mené autour du civisme, du vivre-ensemble ou de l'environnement est une pierre posée pour l'avenir de nos enfants.

Ce projet pédagogique n'est pas qu'un document figé : c'est une boussole vivante. Il rappelle que derrière chaque enfant, chaque élève et chaque adolescent se cache un citoyen en devenir, capable d'explorer, d'apprendre et de prendre soin de son village. Grâce à l'engagement sans faille de nos équipes, au soutien indéfectible de la commune de Noves et de nos partenaires institutionnels, et à la confiance des familles, nous continuons d'offrir à notre jeunesse un territoire où il fait bon grandir, s'émanciper et s'épanouir ensemble.

Le voyage continue...

Conclusion